

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour Lyon et le département du Rhône, 46 francs pour trois mois, 32 francs pour six mois, 64 francs pour l'année.

Hors du département, 1 f. de plus par trimestre.

Un numéro : 25 c. — Annonces : 25 c. la ligne.

LE CENSEUR insère gratuitement tous les Articles, Lettres et Documents ayant un but d'utilité publique et revêtus de signatures connues.



LE CENSEUR,

JOURNAL DE LYON.

ON S'ABONNE :

A LYON, au bureau du journal, rue des Célestins, n° 6, au 1^{er}.
A PARIS, chez MM. LEJOLLIVET et COMP^{te}, directeurs de l'Office-Correspondance, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 46, et chez M. DEGOUGE-DENUNQUES, rue Lepelletier, n° 3.

Les lettres et envois concernant la rédaction doivent être adressés, francs de port, à M. RITTIER, rédacteur en chef du journal.

LE CENSEUR paraît tous les jours excepté le dimanche. — Il donne les nouvelles VINGT-QUATRE HEURES avant les journaux de Paris.

Lyon, le 30 novembre 1847.

RÉPONSE AUX OBSERVATIONS DE LA GAZETTE DE LYON SUR LE TOAST DE M. LORTET.

L'auteur termine son article par ces mots : « Il ne peut rien y avoir de commun entre votre camp et le nôtre. » Si nous acceptons cette phrase sans restriction, nous ne répondrions pas. Sans être dans le même camp, sans coucher sous la même tente, sans manger le même pain, nous pensons que des concitoyens, même d'opinions diamétralement opposées, peuvent discuter leurs idées, surtout lorsque les opinions sont exprimées avec franchise, lorsque chacun cherche à faire prévaloir celle qu'il croit la meilleure, et lorsqu'il le fait sans arrière-pensée pour ses intérêts privés. Dans ces sortes de discussions, nous aimons toujours à supposer qu'il peut y avoir erreur, exagération, mais jamais mauvaise foi. Nous acceptons donc comme un éloge ce reproche de la Gazette : Vous n'avez point été habiles. Qu'est-ce que l'habileté, si ce n'est un degré plus ou moins honnête de ruse, de fourberie, de mensonge ?

Nous ne proclamons pas la déchéance du catholicisme; nous ne confondons pas le clergé catholique national avec le pouvoir occulte; nous ne disons pas qu'il est exotique, car nous connaissons les pères, les mères, les frères de nos curés; leurs familles sont liées par le sang, par des intérêts communs, avec d'autres familles dont aucun membre n'appartient au clergé.

Nous appelons pouvoir occulte l'action d'une association quelconque sur le gouvernement d'un pays. Les membres de cette association, ne pouvant parvenir légalement au pouvoir, emploient des moyens cachés pour imprimer au gouvernement une certaine direction. Ces moyens sont l'affiliation des fonctionnaires, l'intimidation, les récompenses. Les associations mystérieuses des prêtres de l'Inde, de l'Égypte, de la Grèce, les pythagoriciens, les francs-juges, les charbonniers, les jésuites ont exercé ce pouvoir occulte et dirigé secrètement les gouvernements institués, acceptés par les peuples. Lorsque ces associations s'enveloppent dans le manteau de la religion, le clergé national n'étant pas toujours disposé à jouer ce rôle, on emploie de préférence des étrangers: en Allemagne, des Français et des Italiens; en France, des Allemands et des Italiens. C'est sous ce point de vue que ce pouvoir occulte est étranger à toute patrie.

Si aujourd'hui une partie du clergé français est suspectée de s'associer à ce pouvoir occulte, et le défend comme la base sacrée de la religion chrétienne, nous n'en sommes pas responsables. Il paraît, d'ailleurs, que tous ceux qui ont cette opinion n'assistaient pas au banquet, et n'ont pas ajouté leurs bravos aux quinze cents bravos frénétiques des convives.

Nous lisons dans l'Univers une lettre récente de M. le comte de Coëlogon, ex-page de Charles X. En voici deux passages :
"J'ai vu s'élever un trône étayé par quatorze siècles de gloire, parce qu'on disait en France que Charles X était sous le joug du clergé, et que la France repousse tout ce qui domine le pouvoir, et surtout la théocratie..."

Et vous voulez que nous ne dégageons pas avec le plus grand soin la religion de tout ce qui n'est pas elle, et la royauté de tout ce qui pourrait la faire repousser par les peuples !

Les couvents ne font partie ni du dogme ni du culte. Le culte se compose de la célébration des cérémonies religieuses dans nos églises publiques, ouvertes à tous, et par les soins d'un clergé qui sort de nos familles. On peut, sans couvents, très bien exercer la charité, et à meilleur marché. On sait que tout l'argent donné aux couvents par charité et destiné à des charités est en partie versé dans la caisse des généraux, qui le plus souvent résident à l'étranger. Sous ce point de vue, on peut les appeler productions parasites.

C'est au profit de ce pouvoir étranger que les couvents reconnus comme tels ou dissimulés veulent s'emparer de l'instruction publique en dominant ou renversant l'Université. Un état qui abandonne l'instruction publique au premier venu se suicide. Un gouvernement qui en abandonne la direction est un niais; il se trahit lui-même, s'il l'abandonne à ce pouvoir occulte qui nous menace. Oui, il enseigne le mensonge, s'il enseigne l'histoire avec le père Loriguet.

La sentence dont la naïveté vous fait rire : Nul ne peut croire sans avoir compris, est déjà un peu vieille; elle est d'Abelard, dont le pape Célestin II fut l'élève intime. Est-ce à cause de cette sentence rationaliste qu'il fut si souvent et si longtemps persécuté ?

Nous n'appelons point de persécutions, point de proscriptions; nous ne voulons point arracher violemment les productions parasites. Nous voulons qu'elles ne se développent pas aux dépens des productions voisines. Nous voulons qu'elles soient soumises à la loi commune.

Vous réclamez le droit commun pour vos couvents? Eh bien! nous, à l'aspect de ces nombreux couvents qui doivent leur prospérité aux complaisances et aux faveurs du pouvoir, nous réclamez pour tous l'égalité devant la loi. Pour les couvents sont les préférences, les immunités, les exceptions; aux citoyens, aux pères de famille, on jette insolemment à la figure les rigueurs de la loi.

Vos rares associations laissent leurs portes ouvertes à la police; elle y a même ses délégués. Va-t-elle souvent dans vos

couvents? Si sa surveillance était égale pour tous, elle eût peut-être prévenu les scandales de la maison Denis.

Quel que fût l'objet dont elle voulût s'occuper, une association de laïcs ne pourrait se réunir régulièrement avant l'adoption de son règlement; eh bien! beaucoup de couvents existent depuis deux ou trois ans, quoiqu'en demande d'autorisation, et avant que leurs statuts ne soient approuvés. Cependant les religieux s'occupent de matières religieuses ou autres.

On ne veut pas vous empêcher de vous réunir trente ou quarante pour manger ou prier en commun; mais les laïcs doivent jouir du même privilège. Pourquoi les saint-simoniens n'ont-ils pu continuer à porter leur costume et à prêcher leur doctrine? Vos capucins, vos lazaris, vos dominicains, vos jésuites, vos trappistes, vos chartreux, etc., jouissent de ce droit. Soyez de bonne foi, et dites-nous si nous pourrions chaque jour, et chez le même restaurateur, nous réunir au nombre de cinquante ou soixante pour un petit banquet réformiste.

Il y a un an, les médecins du département du Rhône voulaient fonder une association de secours mutuels et de surveillance; le préfet a refusé d'autoriser le règlement. A-t-il également refusé d'autoriser votre confrérie de Saint-François-Xavier? A-t-il refusé l'approbation aux diplômes lithographiés qu'elle délivre à ses initiés ?

Les inspecteurs de l'Université vont-ils bien souvent dans vos petits-séminaires, dans les pensionnats du Sacré-Cœur? Celui qui en franchirait le seuil aurait peut-être à redouter une destitution provoquée par le pouvoir occulte. Un inspecteur n'a jamais reculé devant la porte des pensionnats tenus par les pères de famille dont on prépare l'asservissement ou la ruine.

La Gazette veut-elle se charger d'obtenir pour nous, simples citoyens, l'autorisation de quarante ou cinquante associations variées de formes et de couleurs, dans lesquelles il nous sera loisible de vivre comme nous l'entendrons? Jusqu'à ce qu'elle nous ait rendu ce service, nous continuerons à réclamer pour tous l'égalité devant la loi.

Affaires de Suisse.

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU CENSEUR.)

CAPITULATION D'URI.

Le canton d'Uri vient de capituler sous réserve de ratification. La convention passée avec Schwytz a été ratifiée. Le général Dufour a commencé la réduction de l'armée. Genève, le 29 novembre 1847. Le chancelier, MARC VIRIDET.

Des sept cantons coalisés, il ne reste plus que le Valais qui allait être attaqué; maintenant on attendra le général. Tout fait penser que les Haut-Valaisans ne traiteront pas le parlementaire du général comme ils ont traité, le mois dernier, les commissaires de la diète. D'ailleurs, les Vaudois, maîtres de la rive droite du Rhône depuis notre lac jusqu'au-dessus de Saint-Maurice, avaient disposé, entre autres pièces de persuasion, quatre pièces de 24 qui pouvaient démolir plus d'une batterie.

Un bataillon de réfugiés vaudois marche au premier rang; puis viennent six bataillons vaudois et genevois; d'autres troupes placées à distance ont ordre de rejoindre. Notre premier bataillon a dû partir hier de Fribourg pour être ce soir à Vevey. Espérons que ce sera inutile.

Le gouvernement valaisan s'est porté à proximité de la frontière de Savoie.

GENÈVE le 28 novembre 1847. — Ma lettre du 26 vous faisait part des bruits qui circulaient ici relativement à des velléités d'intervention de la diplomatie dans nos affaires, et cela avant qu'il en fût question à Berne. Ces bruits prenant de la consistance, il en résulte, et il n'y a pas d'autre dilemme à établir, ou que nos conservateurs haut placés ont médié l'intervention, ou qu'ils reçoivent les confidences de leur ami M. Guizot. Aussi, rien n'égale l'abattement que beaucoup d'entre eux ont éprouvé à la nouvelle de la prise de Lucerne; ils espéraient que, la guerre civile se prolongeant, le prétexte serait tout trouvé pour entamer des conférences, soit entre la diète et le Sonderbund, soit entre les grandes puissances, relativement à la Suisse. Mais, ô malheur! ne voit-il pas que les bataillons fédéraux vont plus vite qu'on ne voudrait et ne donnent pas seulement aux puissances le temps de prendre leurs mesures! Et puis, ce Lucerne qui ne se défend pas pendant une dizaine de jours! Nouvelle difficulté: pour que le Sonderbund puisse assister aux conférences, il faudra le rétablir, le ressusciter; comment s'y prendre? Nous attendons avec quelque impatience les Débats pour connaître la position que le ministère va prendre vis-à-vis du fait accompli. Cela nous inquiète fort peu, politiquement; c'est simplement une affaire de curiosité: ce journal amuse autant et plus que le Charivari.

Du reste, le numéro du 23 laisse presque de côté les cantons de la ligne, pour, appuyé du discours de la couronne d'Angleterre, nous menacer, dans le cas où nous tenterions une réforme du pacte, d'une intervention sérieuse. Il s'agit maintenant de l'Angleterre; c'est bien autre chose, vraiment! Voici les mots du journal ministériel; ils vous auront sans doute frappés :

« Ni le mot d'intervention, ni celui de simple médiation ne sont prononcés; le choix de l'un ou de l'autre de ces deux modes d'action sera sans doute déterminé par des circonstances qui peuvent changer d'un jour à l'autre. Dans tous les cas, le principe est posé, et la Suisse sait maintenant que si les bases établies par les traités européens doivent subir quelques modifications, ce ne sera qu'avec le concours des puissances qui en partagent la garantie. »

Le paragraphe du discours du trône relatif à la Suisse est, en effet, très élastique; mais il faut une impudence ministérielle pour en tirer cette conséquence que la Suisse ne peut revoir et changer sa constitution intérieure. Du reste, la diète est habituée aux cris; elle a exécuté le Sonderbund, et la France n'est pas intervenue; le pacte sera changé, et elle n'interviendra pas davantage. La majorité sait parfaitement qu'elle ne peut pas plus compter sur le gouvernement anglais que sur le gouvernement français; elle s'appuiera sur la nation, sa base est puissante, et nous espérons qu'elle saura continuer à se placer à la hauteur de sa mission.

À côté des discours courtois et du langage officiel, il est bon de jeter un petit coup d'œil sur la conduite des ambassadeurs français et anglais en Suisse. Le premier n'a plus un seul ami dans les représentants des cantons. Il a trompé les uns par son hypocrisie; les autres, il se les est aliénés par des promesses mensongères. Son influence est perdue; malheureusement celle de la France s'en ressent. L'ambassadeur anglais, au contraire, se trouve au mieux avec les députés de la majorité. Voici un mot de lui à l'un d'eux : « Si le gouvernement français tente une intervention quelconque en Suisse, l'Angleterre fera immédiatement jeter une armée en Afrique. »

En fait de nouvelles du matin, j'en ai à vous annoncer que les suivantes :

En réponse à la sommation de M. Dufour aux cantons d'Unterwalden, Schwytz et Uri, le premier a fait soumission pure et simple, annonçant qu'il était prêt à recevoir les troupes fédérales; le second également, mais sous réserve de la ratification du grand conseil. Le troisième n'avait pas encore répondu.

Le Valais est sans doute attaqué aujourd'hui ou le sera demain. Il est fâcheux que les menaces d'intervention nous obligent à vite en finir avec l'intérieur, car toutes les correspondances de ce canton affirment que si l'on attendait quelques jours pour l'attaquer, on ne trouverait plus personne à combattre. Que le sang qui va encore se verser peut-être retombe donc sur qui de droit!

Le canton de Fribourg est encore en butte à quelques actes de fanatisme. Un militaire de ma connaissance faisait une nuit dernière, avec quelques hommes, une patrouille en dehors de la ville; ils entendirent plaindre. Ils s'avancèrent du côté d'où venait le bruit; quelques paysans leur tombèrent dessus. Celui que je connais fut même saisi par la cravate, et, sans un coup de baïonnette, il aurait été étranglé.

Ce matin, on a dû tirer à Fribourg 101 coups de canon en l'honneur de M. Dufour. Notre premier bataillon est toujours dans cette ville. Son aumônier lui a fait, dimanche dernier, sur la place publique, un sermon patriotique où assistait un grand nombre de catholiques.

Le dimanche 14, il lui avait un sermon monotone et ennuyeux, lui recommandant entre autres choses de se munir en partant de bibles. Le dimanche suivant, il ne se trouvait pour l'entendre qu'une dizaine d'hommes, et il s'est tu. Aujourd'hui enfin, M. le pasteur Chenevier (en quelque sorte le seul libéral) a fait le sermon aux compagnies casernées de landwehr. Personne ne manquait, quoiqu'il fût facultatif d'y aller ou non. Sa harangue respirait le patriotisme le plus pur.

Ces détails peignent trop bien l'opinion de Genève pour ne pas les communiquer.

Les deux compagnies d'artillerie du contingent viennent de changer de caserne pour laisser la place aux deux dernières compagnies de landwehr qui sont appelées. Ce bataillon est de toute beauté, et sera au grand complet mardi.

— Nous reproduisons un article de la Suisse sur les opérations militaires contre Lucerne :

« Le principal fait d'armes s'est engagé hier, dans la matinée, à la redoute de Honau, sur le territoire lucernois. Les troupes fédérales, sous le commandement de M. le brigadier Egloff, ont traversé la Reuss à Sins sans encombre.

« Les troupes du Sonderbund occupaient une position importante en avant de Gislikon. Les troupes fédérales les rencontrèrent en deçà de ce village. Alors un feu très vif s'ouvrit de chaque côté; nos carabiniers se battirent avec la plus grande valeur. La résistance fut opiniâtre. Mais les troupes fédérales avançaient toujours. Elles délogèrent les Lucernois de Honau, et, toujours combattant, les repoussèrent dans la matinée jusqu'à Root, village du district de Lucerne, situé à deux lieues nord-ouest de cette ville, sur la route de Zug. Après midi, les troupes fédérales étaient entrées à Root.

« Obligés de sortir de leurs retranchements de Honau, les Lucernois se sont enfuis précipitamment du côté de Lucerne. Mais Root étant pris, un gros de l'armée du Sonderbund s'est trouvé enveloppé par les troupes des divisions Ziegler et Gmur.

« Tel est le résultat le plus important de la journée d'hier. Il a décidé du sort de Lucerne.

« Voici sur la brillante affaire de Gislikon d'autres détails rapportés par un témoin oculaire :

« Un pont de bateaux fut jeté sur la Reuss, à Sins; à sept heures du matin il était prêt. Cinq bataillons zurichois, quatre argoviens, quatre ou cinq compagnies de carabiniers, deux batteries, l'une bernoise et l'autre soleuroise, le franchirent. Ces troupes étaient commandées par M. le colonel Egloff. Elles marchèrent vers Honau, où s'élevait une formidable redoute en avant de Gislikon. En même temps une compagnie de cavalerie soleuroise de la brigade Muller se portait sur Dietwyl, feignant une attaque de front contre la susdite redoute. A neuf heures, le Sonderbund ouvrit le feu de ses batteries contre ce corps, qui se retira.

« Cependant l'artillerie de la colonne Egloff se porta au grand galop sur Hunenberg. Le combat s'engagea vivement. De son côté, la brigade Muller vint attaquer la redoute de Honau. Le feu du Sonderbund n'était pas moins vif. Une autre batterie commandée par le colonel Danzler arriva à une heure. Bientôt la redoute lucernoise cessa le feu et la colonne Egloff s'en empara. Cette colonne avança, et un nouveau combat commença à deux heures et demie sur le Rothenberg. Il dura une heure. Là, l'artillerie et le feu des carabiniers jouaient le principal rôle; ici, l'infanterie eut son tour.

« C'est à la suite de ce combat qu'une colonne du Sonderbund, composée de trois bataillons, dit-on, a été enveloppée et prise par les troupes fédérales. On ajoute que le général Salis-Soglio est au nombre des prisonniers.

« Les pertes ont été peu considérables de notre côté. Si la nouvelle se confirme, nous aurons à regretter la mort du capitaine Buch, de Hochdorf. C'est un patriote lucernois qui servait de guide à la division Ziegler.

« De bonnes nouvelles sont aussi arrivées du côté de Sursée. Là, les troupes de la division Donats ont fait prisonnier un corps de Valaisans venu en aide aux Lucernois.

« Divers bruits ont couru hier à Berne concernant la division de réserve commandée par M. le colonel Ochsenbein. On prétendait qu'elle avait éprouvé de grandes pertes; on allait jusqu'à dire qu'on lui avait tué deux mille hommes. Il n'y a eu qu'un engagement de tirailleurs. Deux carabiniers bernois ont été légèrement blessés; deux traineurs ont été tués par le landsturm lucernois; voilà tout ce qu'il y a de vrai. Le quartier-général de la division Ochsenbein était, la nuit dernière, à Schupfheim, l'un des cercles du district de l'Entlibuch. Des munitions ont été demandées pour cette division; elles partaient de Berne aujourd'hui à midi.

« Voici maintenant des nouvelles sous la date du 22 :

« La brigade Bontemps a quitté ce jour la ville de Zofingen, que le Journal des Débats avait fait prendre au Sonderbund. Elle se composait de cinq bataillons d'infanterie, de presque trois compagnies de carabiniers, deux batteries et une demi-compagnie de cavalerie. L'ambulance les suivait avec cette devise : Pour les amis et les ennemis. Cette brigade marchait dans le plus bel ordre; son aspect était imposant. Un autre détachement de cavalerie devait la rejoindre. La brigade Burekardt opéra sa jonction avec la brigade Bontemps près d'Ettiswyl. On n'entendait jusque-là que des coups de feu dans le lointain; on n'avait pas sonné le tocsin à l'arrivée des troupes fédérales au point qui vient d'être nommé. Adelboden, Reiden et Dagmersellen ont accueilli comme des libérateurs ces bataillons fédéraux. Ces villages furent occupés dans la matinée du 22. Les habitants de Reiden ont spontanément déblayé la route qui conduit à Dagmersellen et qu'on avait rendue impraticable en la jonchant d'arbres coupés et autres matériaux. Des drapeaux rouges, ornés de la croix fédérale, saluaient les troupes fédérales sur leur passage. Dans toute la vallée de la Wigger, pas un coup de feu n'a été tiré.

« Les divisions Donats et Ziegler sont arrivées aussi sans obstacle à Munster et à Sursée. Le village d'Hitzkirch a aussi été occupé dans la journée. A deux heures de l'après-midi, le quartier-général de l'armée était transféré à Muri. »

On lit dans la Suisse :

BERNE, 27 novembre. — Le Sonderbund central, sur lequel la réaction suisse et étrangère avait fondé ses dernières espérances, disparaît rapidement à l'apparition des troupes fédérales. Unterwald (le haut et le bas) a capitulé; Schwyz en a fait autant. Les troupes fédérales ont occupé ces deux cantons sans coup férir. Le champion de l'aristocratie helvétique, le grand Ahyberg, ne s'est montré nulle part. Les jésuites ont entraîné dans leur chute tous leurs amis, tous ces héros de parade; ils ont compromis leurs amis du dehors. Voilà tout ce qu'ils ont fait, ce qu'on a fait avec eux. L'astre de la confédération brille plus radieux que jamais dans un ciel désormais sans nuages.

Le dieu, poursuivant sa carrière,
Verse des torrents de lumière
Sur ses obscurs blasphémateurs.

Qu'on nous passe les beaux vers de Lefranc de Pompignan dans cette situation si dramatique.

Maintenant nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs des faits officiels.

Le commandant de la division de la réserve bernoise au gouvernement du haut état de Berne.

« Kriens, le 28 novembre 1847, une heure du matin.

« Monsieur le vice-président, Messieurs,

« Les avant-postes de ma division sont sur la ligne de Winkel et de la Rengg, le seul passage qui conduit dans l'Unterwalden. Me voilà donc au bas de la frontière du canton de Zug, tandis que la première brigade de ma division est sur le Brunig.

« Dans ce moment je reçois trois envoyés du gouvernement d'Unterwald (nid-dem-Wald), qui viennent me proposer un armistice de vingt-quatre heures. Présument que le général Dufour est entré à Lucerne, j'ai fait conduire cette députation auprès du général. Dans le cas où il n'y serait pas, j'entrerais en pourparlers avec ladite députation.

« Nos troupes, surtout les miennes qui ont toujours été au feu, ont besoin de repos.

« J'ai l'honneur, etc.

OCHSENBEIN.

Voici le texte de la capitulation d'Unterwald-Obwald. Celle d'Unterwald-Nidwald est exactement la même. Elle a été conclue et signée à Lucerne le même jour et à la même heure. Au nom d'Unterwald-Nidwald ont signé : MM. Ackermann, landammann et banneret; Zelger, landammann; Wursch, landammann; Niederberger, secrétaire; Odermatt, secrétaire.

« Entre Son Exc. M. le général Dufour, commandant en chef l'armée fédérale, dans le but de remplir de la manière la plus amicale la mission qui lui a été confiée par la haute diète de dissoudre le Sonderbund, et les envoyés d'Unterwald-Obwald, MM. Michel, banneret, et Britschli, conseiller, adoptant le même but, et se référant à la proclamation de la diète du 20 octobre dernier, par laquelle elle garantit la religion, les droits et les libertés de tous les cantons, la convention suivante a été conclue :

« 1^o Le canton d'Unterwald-Obwald déclare se retirer du Sonderbund.

« 2^o Toutes les troupes, ainsi que le landsturm, déposent les armes dans l'arsenal cantonal, où elles resteront pendant toute la durée de l'occupation militaire fédérale.

« 3^o Le canton accepte sans résistance les troupes fédérales et les traitera suivant les prescriptions des règlements fédéraux.

« 4^o Les troupes fédérales maintiennent l'ordre public, veillent à la sûreté des personnes et des propriétés.

« 5^o Toutes les questions politiques qui pourraient s'élever sont de la compétence de la haute diète.

« Fait à double au quartier-général à Lucerne, le 28 novembre, à onze heures du soir.

« Le général en chef de l'armée fédérale,

G.-H. DUFOUR.

ALOYS MICHEL, ingénieur.

FR. BRITSCHLI, conseiller.

Affaires d'Italie.

On écrit de Naples au *Nouvelliste* de Marseille que M. Pietracatella restera probablement aux affaires, et que depuis quelques jours il travaillait fréquemment avec le prince Comitini. La majorité du ministère napolitain se montre favorable à l'union douanière, mais on doute fort de l'adhésion du roi.

D'après les renseignements les plus authentiques, le nombre des détenus politiques dans tout le royaume ne s'élève pas à moins de 8,000!

Un certain nombre de personnes appartenant aux meilleures familles du royaume avaient formé secrètement le projet de profiter du passage du roi sur la route de Portici pour entourer sa voiture et lui demander la constitution promise en 1816 et jurée par Ferdinand I^{er} en 1821. Un officier aux gardes d'honneur, nommé Matera, qui faisait partie de cette inoffensive conjuration, vient de dévoiler ces projets à la police. De là, nouvelles arrestations.

Dans les cachots de Reggio, on a entassé pêle-mêle plus de 900 prisonniers. Le dénuement et la misère de ces malheureux sont extrêmes. Privés de repos, sans cesse tourmentés, la paille leur est même refusée pour leur couche; la nourriture, des plus dégoûtantes, leur est distribuée en quantité si insuffisante que la plupart d'entre eux présentent déjà les signes de la plus dangereuse débilité. Ces affreux réduits, privés de lumière pendant le jour, sont seulement aérés pendant la nuit.

Cioffi, un sbire del Carretto, a fait enfermer, à la date des dernières nouvelles, un prisonnier dans un caveau souterrain avec les fers aux pieds et aux mains. L'exiguité de ce réduit obligeait ce malheureux à se tenir continuellement debout. Toute nourriture lui était refusée, et, par un horrible raffinement de cruauté, lorsqu'il paraissait goûter quelque repos, on l'inondait tout-à-coup d'une eau glaciale. D'autres fois, les bourreaux promenaient sur son corps des torches allumées, dont le contact lui arrachait des cris déchirants. On espérait, par cette torture, arracher des aveux à ce malheureux.

Paris, le 28 novembre 1847.

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU CENSEUR.)

La question des banquets-réformistes restera à l'ordre du jour jusqu'à l'ouverture de la session, et il est très certain que cette immense agitation légale, qui depuis quatre mois s'est propagée sur tous les points de la France, sera un des principaux sujets qui occuperont les chambres aussitôt qu'elles seront réunies. Nous restons donc sur le terrain de l'actualité en continuant à entretenir le pays de ces grandes manifestations destinées à avoir un résultat plus ou moins prochain, mais inévitable.

C'est cette considération qui nous porte à nous arrêter un moment sur trois lettres que vient de publier le *Journal de la Somme*, et qui toutes trois ont été adressées à la commission du banquet réformiste d'Amiens. Ces lettres sont signées des noms de MM. Béranger, Lamartine et Duvergier de Hauranne. Ces trois honorables citoyens s'excusent de ne pouvoir aller prendre part à la manifestation à laquelle ils ont été conviés, et tous trois profitent de l'occasion pour donner quelques conseils ou constater quelques vérités. Écoutez d'abord Béranger.

Après avoir fait connaître les obstacles que son âge met à ce qu'il aille s'associer à la protestation qui va être faite, à Amiens, contre un système électoral, source de tous les maux dont on se plaint, notre poète national ajoute :

« A ce vœu permettez-moi d'en joindre un autre : celui de l'union et de la concorde parmi les membres d'une pareille réunion; c'est le vœu de l'expérience, car j'ai toujours vu que les épurations tournaient au détriment de ceux qui les exigent, et de quelque part qu'elles viennent, et si pure qu'en soit l'intention. Les invités, je le sais, n'ont pas le droit de faire des motions d'ordre; mais vous pardonnerez, je l'espère, ce conseil à un vieillard que vous remplissez de reconnaissance par les marques de considération que vous lui prodiguez. »

Voici comment M. de Lamartine, tout en regrettant que la distance l'empêche de répondre à la convocation qu'il a reçue, s'exprime sur le caractère et la portée du mouvement réformiste :

« La France, dont vous êtes une si intime et si patriotique partie, se réveille enfin en présence des résultats depuis si long-temps prévus des fautes de son gouvernement. Une nouvelle et active opposition semble devoir naître de l'agitation encore pacifique à laquelle vous voulez imprimer une généreuse pulsation de plus. Je suis heureux que vous ayez pensé à moi pour donner dans vos murs une voix de plus aux réclamations de la conscience publique. Je vois là une preuve de la communauté d'idées entre les diverses zones de la patrie. Le droit de citoyen que vous voulez bien me donner dans cette circonstance m'annonce assez que les principes du banquet de Mâcon sont naturalisés dans votre beau pays. Espérons qu'ils seront bientôt naturalisés partout, et que la voix de la France indépendante, en les portant jusque dans l'enceinte législative, les fera triompher légalement du système rétrograde qui nous ramène aux pièges du passé, sous prétexte d'éviter les dangers de l'avenir. »

Enfin, M. Duvergier de Hauranne, qu'une ophthalmie oblige à se servir d'une main étrangère pour transmettre sa réponse au comité d'Amiens, s'exprime ainsi :

« Je regrette d'autant plus de ne pouvoir prendre part à la manifestation patriotique que vous préparez, qu'à la veille de la session, de plus grands efforts sont faits pour troubler l'union du parti libéral, et pour dénaturer le caractère de l'agitation actuelle. Cette agitation toute légale, toute pacifique, toute constitutionnelle, quoi qu'on en dise, a pour but unique le progrès de la réforme et le rétablissement des vrais principes du gouvernement représentatif. Ceux qui, partis de points divers, se rencontrent sur le même terrain, ne se demandent point et ne peuvent se demander le sacrifice de leurs convictions intimes, mais conviennent de mettre en commun leurs efforts pour arracher les institutions existantes à la corruption qui les mine et qui les souille. Voilà, Messieurs, la pensée qui, à travers quelques diversités inévitables de langage, s'est produite dans tous les banquets et se produira certainement à Amiens.

« Pour ma part, loin qu'un incident fâcheux n'ait fait sentir, comme on s'est plu à le supposer, le danger des banquets politiques, j'y ai vu, pour les hommes de mon opinion, une raison nouvelle de s'associer activement à ces banquets, et d'y faire prévaloir, autant qu'il est en eux, les conseils d'une ferme modération. Si j'avais pu parler à Amiens, j'aurais essayé d'y développer ces idées et d'y faire appel à tous les sentiments honnêtes, à tous les sentiments généreux du pays contre la moins honnête, la moins généreuse des politiques. J'aurais surtout supplié les hommes modérés, toujours un peu timides, de songer que les révolutions sont prévenues par de sages réformes, et que les plus sages réformes, quand l'intérêt des puissances établies les repousse, ont besoin, pour prévaloir, de l'appui véritable et éclatant du pays. »

M. de Salvandy n'est pas heureux dans les procès qu'il intente. Il y a quatre mois, il fit poursuivre M. Peigné, auteur d'un *Dictionnaire de poche*, dénoncé alors par l'évêque de Langres, et contre lequel le ministre dépensa dans les journaux du soir et dans le *Moniteur* beaucoup de sa prose majestueuse. Le livre de M. Peigné fut déferé au procureur du roi comme portant à tort la mention de l'approbation universitaire. Sur cette plainte, la 4^e chambre avait, le 19 août dernier, condamné l'auteur à une simple amende de 50 f. pour tromperie sur la nature de la marchandise.

M. Peigné a interjeté appel de ce jugement. Il a établi devant la cour royale que si son livre avait été approuvé conditionnellement le 26 septembre 1837, la condition avait été scrupuleusement accomplie; conséquemment, que la décision du conseil royal était définitive; que si, deux ans après, il avait été pris une décision contraire, cette décision avait été surprise au conseil, qui ne se souvenait plus de la première. La contradiction de ces deux décisions a été particulièrement signalée par M. le conseiller rapporteur de Bastard, qui a justifié le dictionnaire de M. Peigné du reproche d'immoralité et d'impudicité, ridiculement fait par M. de Langres.

La cour a déchargé M. Peigné de l'amende qui avait été prononcée contre lui.

BANQUET RÉFORMISTE DE LYON.

Nous lisons dans le journal le *Commerce* l'appréciation suivante, trop bien en harmonie avec nos propres idées pour ne pas la citer :

Le *Censeur* de Lyon nous apporte le compte-rendu d'une brillante manifestation qui vient d'avoir lieu dans cette ville en faveur de la réforme électorale.

Ce banquet nous offre cette circonstance, toute particulière, qu'il a eu lieu sans le concours direct, sans la présence de quelques députés de l'opposition, dont le patriotisme s'est multiplié depuis quelques mois, et qu'il assisté à la plupart des manifestations réformatrices du centre et du nord de la France. Voici pourquoi nous nous arrêtons sur cette circonstance.

Les hommes intéressés au maintien du système actuel, ceux qui ne veulent, dans nos mœurs, dans nos institutions, ni progrès ni réforme, avaient imaginé, à l'usage de leur polémique rétrograde, un argument qu'ils trouvaient bien concluant sans doute, bien irréfutable, puisqu'ils ne se donnaient pas la peine d'en chercher un autre. D'après eux, l'agitation légale, le mouvement national imprimés au pays depuis quelques mois étaient tout factices. Quelques meneurs, à ce qu'ils affirmaient, avaient seuls excité, conduisaient seuls ce mouvement et cette agitation; si bien que les banquets réformatrices, au lieu d'être la pensée, l'action, l'œuvre de la France libérale, n'étaient que l'idée de quelques députés, dont on n'osait point précisément mettre en doute le talent, le patriotisme et l'indépendance, mais dont on niait l'influence sur l'opinion publique.

Comme on le pense bien, nous ne citons ces misérables arguments que pour en montrer toute l'infanité. Voici, en effet, un banquet significatif, imposant, où 1,500 citoyens sont venus s'asseoir, dans la seconde ville du royaume; et il se trouve qu'à ce banquet, dont le but et les résultats sont les mêmes que ceux des banquets de Paris, de Saint-Quentin, de Valenciennes, de Montargis, de Compiègne, etc., aucun des orateurs habituels de ces manifestations n'a pu venir apporter son concours. Et cependant il ne l'a cédé en rien à tous ceux qui l'ont précédé. Si nous n'avons pas affaire à des adversaires qui ne tiennent nul compte des faits les plus flagrants pour n'écouter que leurs passions et leur entêtement, ils seraient forcés de reconnaître que le mouvement réformiste n'est point l'œuvre d'une coterie, mais bien l'œuvre active et vivante de la France tout entière.

BANQUET RÉFORMISTE DE VALENCIENNES.

(Suite et fin. — Voir le *Censeur* des 18, 28 et 30 novembre.)

M. PHILIPPE MATHIEU termine ainsi :

Quelle différence, Messieurs, entre le pouvoir absolu et la liberté! Sous l'ancienne monarchie française, un noble ne pouvait, sans déroger, se consacrer aux arts utiles. Sous la république romaine, lorsqu'on voulait avilir un lâche, un homme qui avait manqué de courage en face de l'ennemi, on le plaçait dans une des tribus oisives de la ville. L'oisiveté faisait l'ignominie; le travail faisait l'honneur et la distinction.

Mais nous n'avons pas besoin de recourir à l'histoire ancienne pour faire des rapprochements. Le présent, l'état actuel du monde nous offre assez de termes de comparaison. Portez vos regards au-delà de l'Océan, vers la terre libre du Nouveau-Monde; là, vous verrez un peuple qui a peine l'âge d'un homme, et qui a déjà accompli, dans les arts utiles, dix fois plus de travail et de merveilles que notre vieille Europe n'a su en produire en vingt siècles. Ce peuple a plus de mille lieues de chemins de fer, plus de mille lieues de canaux,

plus de vaisseaux de commerce que nous n'avons de barques de pêcheurs, plus de bateaux à vapeur que la France ne compte de diligences. Ce peuple a des télégraphes électriques qui traverseront bientôt son immense territoire dans toute son étendue, lorsque nous nous applaudissons, nous, d'avoir pu en établir un entre Paris et Rouen. Il faut à la France trois générations de rois pour élever un monument, l'arc de triomphe de l'Étoile ou le Panthéon, et le peuple libre d'Amérique n'a qu'à frapper la terre du pied pour en faire sortir des villes toutes bâties, des ports, des rades, des villes aussi régulières que Versailles, des ports quatre fois plus grands que celui de Marseille, des rades plus vastes que celles de Toulon.

Et que serait-ce donc, Messieurs, si, au lieu de comparer les États-Unis à la France, qui, après tout, jouit bien encore d'un peu de liberté, — cette réunion et les paroles qui y sont prononcées en sont la preuve, — je comparais les États-Unis à l'Espagne, au Portugal ou à l'Italie? Mais comment établir un rapprochement entre ce qui est et ce qui n'est pas, entre la force et l'inertie, entre la vie et la tombe? Libres, les enfants sont des géants; asservis, les hommes ne sont que des pygmées. Ainsi Dieu l'a voulu.

Nous avons encore l'exemple de l'Angleterre. Dans ce pays, la liberté, telle qu'on doit l'entendre, est encore fort limitée, elle est le privilège à peu près exclusif des classes élevées. Mais enfin, en Angleterre, les affaires publiques se font, depuis deux siècles environ, par le concours de plusieurs milliers de citoyens qui doivent nécessairement réunir plus de lumières qu'un despote, qui, après tout, n'est qu'un homme comme un autre. Aussi, considérez à quel degré de puissance est arrivée l'Angleterre par sa marine, par son commerce et son industrie. Elle tient le sceptre des mers qu'elle couvre de ses navires. Ses rapports, ses affaires se développent d'un pôle à l'autre. Avec dix-neuf ou vingt millions d'habitants elle fait trembler le monde, elle donne à l'Europe la paix ou la guerre, elle renverse l'antique muraille de la Chine; des bords de la Tamise, elle dicte, à travers deux continents, ses lois à deux cents millions d'Indiens.

Et qu'on ne m'objecte pas l'état de souffrance et de misère d'une partie du peuple anglais. J'ai répondu d'avance en disant que la liberté chez cette nation était encore le patrimoine des hautes classes. Par les avantages que ces classes en retirent, on peut juger de ceux qu'en obtiendrait le peuple entier, si le bienfait se généralisait.

Mais nous avons près de nous, aux portes mêmes de la France, un contraste qui m'a toujours frappé au-delà de tout ce que je pourrais vous dire, un contraste qui me semble fait pour convaincre les plus rebelles, éclairer les plus aveugles. Nous avons, aux portes de la France, deux petits peuples placés dans des conditions topographiques semblables, mêmes sites, mêmes vallées, mêmes montagnes, même sol, même climat; je veux parler de la Suisse et de la Savoie. (Il s'agit uniquement du duché de Savoie, et non du royaume de Sardaigne, comme on l'a supposé à tort.) La Suisse est libre, la Savoie ne l'est pas. Essayons de comparer entre elles ces deux contrées.

La Suisse exporte les produits de son industrie, notamment ceux de son horlogerie, dans le monde entier. Elle a enlevé à nos départements méridionaux leur chapellerie; elle leur enlève peu à peu leur soierie. Cette petite nation, avec moins de deux millions d'habitants, fait une concurrence redoutable à la France, qui en compte trente-quatre millions. Ses lacs et ses glaciers lui disputent le sol dont elle aurait besoin. Elle déjoue l'avarice de la nature et l'intempérie du climat par son industrie; elle supplée au travail de la terre, qui ne peut suffire à son activité, par le travail de l'or, des étoffes et des pierres précieuses.

Et la Savoie, que fait-elle? La bravoure et les vertus si connues de ses habitants ne peuvent la protéger contre les conséquences inévitables du joug qui pèse sur elle. La Savoie, cela est pénible à dire, couvre nos routes de mendiants aux approches de l'hiver. Quelle industrie exerce-t-elle? J'hésite à m'expliquer : la Savoie ramène nos cheminées. Quels produits exporte-t-elle? Elle exporte le trop-plein de sa population que décime la misère.

Placez la liberté au sein des Alpes, au milieu des neiges éternelles, et vous avez... vous avez les descendants de Guillaume Tell. Placez-y le pouvoir absolu, et vous avez des Savoyards... La distance des uns aux autres doit vous paraître grande; ce n'est pourtant que celle de la liberté au despotisme, car les hommes des deux contrées se valent.

Interrogez l'histoire, consultez le passé, voyez le présent, remonte l'échelle des âges, descendez-la, promenez vos regards sur le globe entier, partout et toujours vous trouvez le même enseignement, le même fait, la même vérité. Vous trouvez cette vérité par la comparaison des peuples; vous la trouvez encore par la simple comparaison des temps. L'absolutisme, sur les rives si fertiles du Tibre, engendrera des mendiants; la liberté y donnera le peuple-roi. Athènes libre remplira l'univers entier de son nom et de sa gloire; asservie, elle deviendra un repaire de pirates.

Cela est-il ou cela n'est-il pas? Si cela n'est pas, inscrivez-vous en faux contre tous les historiens du passé et tous les témoins du présent. Si cela est, d'où vient votre indolence, votre apathie, en présence de la réaction qui s'opère? Depuis la révolution de 1830, marchons-nous du côté de la liberté et de l'égalité, qui en est la compagnie inséparable, ou du côté de l'absolutisme ou de l'aristocratie, ce qui revient au même? Trouveriez-vous un seul homme en France qui osât dire que nous marchons du côté de la liberté?

Mais qu'ai-je fait? J'ai osé, Dieu me pardonne! vous citer la Suisse, la Suisse qui demain peut-être sera en proie à la guerre civile, qui demain peut-être versera de ses propres mains le sang de ses enfants; malheur affreux, extrémité terrible, que le ciel lui épargnera si les prières de tous les cœurs généreux qui palpitent sur cette terre parviennent à le toucher.

Quoi qu'il arrive, je ne crois pas que les troubles, les discordes, les guerres intestines, soient les conditions inhérentes à la liberté. Je crois que, sans les perfides encouragements donnés au Sonderbund, le différend qui divise la Suisse aurait déjà reçu une solution toute pacifique. Mais, dussé-je admettre que les états libres sont un peu plus agités, un peu moins tranquilles que les autres, je préférerais encore, à cette condition, le titre de citoyen à la chaîne d'esclave.

On ne se battait pas, sous l'ancien régime, comme on va peut-être se battre en Suisse; mais nos pères étaient chargés, sous peine de recevoir des coups de bâton, du soin de protéger le sommeil des seigneurs contre le bruit importun de leurs étangs. On ne se battait pas lors de la Saint-Barthélemy, non, car on égorgait des citoyens paisibles, inoffensifs, qui n'opposaient aucune résistance. On ne se battait pas sous Henri IV, sous ce roi réputé aussi bon que vaillant, mais le roturier qui avait le malheur d'abattre une pièce de gibier était puni de la même peine que s'il eût tué son semblable. On ne se battait pas autrefois en Espagne, mais on y brûlait vifs ceux qui ne pensaient pas comme les inquisiteurs. On ne se bat pas en Russie, mais on y expire sous le knout. On ne se bat pas en Irlande, mais on y meurt de faim.

Je n'ai plus rien à dire, Messieurs. Maintenant c'est à vous de parler; c'est au pays à faire entendre sa voix. Que voulez-vous? Voulez-vous la liberté ou la servitude? (La liberté! la liberté!) Vous voulez la liberté? Si vous préférez la servitude, je vous dirais : Prenez patience, vous aurez bientôt ce que vous désirez; le pouvoir aura bientôt ramené la France au point où elle en était avant 89. Mais vous voulez la liberté. Eh bien! le langage et les actes des hommes

qui nous gouvernent vous prouvent que nous sommes en pleine réaction. Une nouvelle aristocratie se constitue; déjà elle obsède les marches du trône, de ce trône qui ne devait être environné que de l'amour des Français. Déjà cette aristocratie élève des forteresses et rassemble des canons. Et le corps électoral que fait-il? Le corps électoral applaudit, le corps électoral trouve que tout est pour le mieux.

Il y a quelques jours, Messieurs, je réclamaï, à Saint-Marcellin, la réforme électorale au nom de la dignité de la France et au nom de la morale outragée; aujourd'hui, je réclame cette réforme au nom de la liberté. Je la réclame comme la garantie nécessaire, indispensable du droit le plus sacré, le plus inviolable, que le Créateur ait pu donner: le droit d'être libre, de s'appartenir, d'être l'égal et non le vassal de mon semblable; le droit de ne reconnaître que deux puissances au-dessus de moi, Dieu au ciel, et la justice sur la terre.

Nous commençons à recueillir les fruits des mariages espagnols. On en trouvera la preuve dans la lettre ci-dessous, qu'un négociant de Paris a adressée au *National*, et que ce journal publie, en appelant sur la grave question qu'elle soulève l'attention de tous les intérêts mis en péril par la résolution inattendue que vient de prendre le cabinet de Madrid.

Monsieur,
La correspondance de deux maisons des plus importantes de nouveautés pour hommes annonce qu'un décret royal rendu par la reine d'Espagne le 24 courant frappe, à l'entrée, d'un droit de 50 p. 0/0 tous les tissus pure laine en 0,75 c. de large, et prohibe tous les articles laine et coton, fil et coton, en un mot tous ceux dans lesquels le coton entre pour un tiers au moins. Cette mesure a été prise *ex abrupto* et sans même que notre ministère en soit averti, car la maison Cunin-Gridaine père et fils a des commissions très importantes en voie d'exécution pour l'Espagne, et le chef de cette maison, consulté dans la journée, a répondu qu'il ignorait l'existence dudit décret.

Le commerce français ne peut que souffrir d'une telle mesure, puisqu'elle aura force de loi le 16 décembre prochain, et que tous les ordres donnés, à peu d'exceptions près, doivent être exécutés par nos fabricants vers la fin de décembre, ou dans le courant de janvier.

Qu'on juge du désordre que va jeter ce décret entre les négociants et les fabricants commissionnaires, etc. La Belgique aura considérablement à souffrir, et, en France, Lille, Roubaix, Amiens, Elbeuf, Reims, Sedan, seront frappés de stupeur en apprenant cette heureuse conséquence des mariages espagnols.

L'une des maisons dont nous tenons cet avis a l'intention de faire appel à tout le commerce de Paris pour demander au gouvernement de s'occuper de cette question, afin de sauvegarder les intérêts considérables compromis par cette mesure sauvage.

Agrérez, etc.

OUTIN.

Chronique.

Une bonne vieille de 80 ans, qui s'était coupé la gorge la semaine dernière, vient d'expirer à l'Hôtel-Dieu.

— Le conseil municipal de la commune de Beaubrun (Loire) vient de protester, dans une lettre au préfet, contre l'association des houillères de la Loire, et contre le monopole qu'elle prétend s'assurer.

— Le 23 novembre, à cinq heures du soir, Néron fils, jardinier à Thizy, âgé de 44 ans, après avoir été occupé pendant la journée dans le jardin des sœurs de Saint-Charles, à Thizy, est tombé dans la cuisine du couvent, frappé d'apoplexie foudroyante. Malgré les secours les plus prompts donnés par un homme de l'art, il n'a pu être rappelé à la vie.

Le fils Néron avait encore ses père et mère, qui succomberont probablement à la suite de ce funeste événement; car le père, s'étant rendu auprès de son fils expirant, est tombé lui-même privé de connaissance, et a été rapporté à son domicile, où le cadavre de son fils n'a pas tardé à le suivre.

Cette série de malheurs imprévus a presque anéanti les forces physiques de la vieille mère.

— Le même jour, à la même heure, le domestique de MM. Lachal, de Montagny (Loire), a été écrasé par la voiture qu'il conduisait.

— La semaine dernière, la fille du sieur Marvallon cadet, tisserand, demeurant au Bourg-de-Thizy, jouait près de la carrière du pré de M. Grillet, de Thizy; un bloc de pierre, s'étant détaché d'un côté de cette carrière, a écrasé l'enfant.

— On écrit de Fleurie :

« Lundi dernier, à midi précis, d'épais tourbillons d'une fumée noire annonçaient la présence d'un immense incendie dans les bâtiments d'une propriété appartenant à M. de Saint-Trivier, à 3 kilomètres du clocher de Fleurie. Le feu ne tarda pas en effet à éclater avec une grande violence; c'était dans un grenier rempli de matières combustibles et situé au centre du bâtiment. L'imprévoyance des habitants en est, dit-on, la cause: des cendres chaudes déposées imprudemment dans le grenier auraient occasionné le sinistre. Heureusement des secours prompts et habilement dirigés permirent de concentrer l'incendie et d'arrêter ses ravages. Après deux heures de travail, il était entièrement éteint. Un charpentier du village, nommé Chauffin, s'est particulièrement distingué par son adresse, son sang-froid et son intrépidité. »

— Vendredi de la semaine dernière, une jeune bergère de la commune d'Arnas, voulant se préserver du froid, se mit à faire du feu dans un champ où elle gardait son troupeau; mais en tournant le dos au foyer, et le vent étant très fort, ses vêtements s'enflammèrent, et malgré les secours de son père, qui se trouvait non loin de là, les brûlures avaient été si profondes qu'elle expira le lendemain.

— On lit dans l'*Indépendant* de Montpellier :

« Le banquet réformiste de cette ville aura lieu dimanche prochain 3 décembre, à midi. Le prix, comme on sait, en est fixé à 3 fr. Nous ferons connaître dans un prochain numéro le local où il aura lieu, ainsi que le mode qui sera adopté pour faire tenir les cartes d'admission aux souscripteurs. »

« La cause réformiste peut d'hors et déjà compter sur de nombreux adhérents parmi nos concitoyens, et notre espoir n'aura pas été trompé. Comment en eût-il été autrement? Montpellier, plus que toute autre ville peut-être, n'a-t-il pas vu se produire avec leur audace cynique ces manœuvres électorales qui faussent l'opinion publique et en altèrent l'expression ici plus que partout ailleurs? La corruption électorale a marché le front levé, tendant à ses fins ouvertement par l'intimidation, la séduction ou la ruse; on a vu de près fonctionner cette législation informelle dont le pouvoir a fait un instrument perfide pour ses projets, et la nécessité de la réforme électorale et parlementaire a pénétré dans bien des esprits. Cet heureux fruit d'un enseignement que nous ont donné des faits significatifs nous est attesté par le nombre considérable d'électeurs que nous voyons sur les listes d'adhésions au banquet de Montpellier, par la généralité du concours que cette protestation civique trouve dans tous les rangs de l'opinion libérale. Disons, pour nous borner à un exemple, que le conseil municipal de Montpellier y compte déjà dix souscripteurs et que ce nombre s'accroît encore très certainement. »

— On se rappelle qu'une embarcation chargée du service de Saint-

Mandrier ayant sombré tout récemment devant Toulon, quinze personnes, dont onze forçats, périrent. On vient de tirer du fond de l'eau cette embarcation. Dans la même journée on a tiré de l'eau six forçats, un garde et un soldat d'artillerie, et le lendemain quatre forçats et un autre soldat. Il ne restait plus que deux cadavres à retrouver, celui du patron et celui d'un dernier forçat.

— M. Peyrin, professeur de gymnastique, vient de fonder, rue du Pérat, n° 10 (place Bellecour), un gymnase modèle; il engage les pères de famille et les chefs d'établissement à aller juger par eux-mêmes de la parfaite organisation de son gymnase.

CONDITION DES SOIES DE LYON.

Lundi 29 novembre. — Soies ouvrées, 43 ballots; soies grèges, 9 ballots; dernier numéro placé, 2,002.

Spectacles du 30 novembre 1847.

GRAND-THÉÂTRE. — Les Deux Frères, comédie. — Ne touchez pas à la Reine, opéra-comique.

THÉÂTRE DES CÉLESTINS. — Le Télégraphe d'amour, vaudeville. — Le Réveil du Lion, vaudeville. — Le Filleul à Nicot, vaudeville. — Les Frères Dondaine, vaudeville.

Nouvelles diverses.

Des communistes sont poursuivis à Saint-Quentin pour association illicite. Il ne s'agissait d'abord que de deux ouvriers. « Nous apprenons, dit le *Guetteur*, que le chef de Pécole lui-même, M. Cabet, est impliqué dans le procès, et devra comparaître sous la même prévention devant le tribunal correctionnel de Saint-Quentin. Une visite domiciliaire a dû être faite au domicile de M. Cabet. »

— D'après le même journal, le sous-préfet de cet arrondissement, M. Baland, sera prochainement nommé préfet.

— On lit dans la *Gazette de France* :

« La retraite de M. de Broglie et son remplacement à Londres par M. de Barante paraissent choses certaines. »

— Dans la nuit du 23 au 24 novembre, la corvette *la Prudente* est entrée en rade de Brest, venant de Bourbon.

Cette corvette, qui est montée par 87 hommes d'équipage, est partie de Bourbon, où elle a laissé dans un état sanitaire parfait la corvette *l'Egérie*, le 22 août dernier; elle a relâché à l'île Sainte-Hélène du 26 au 27 septembre.

— Les journaux allemands nous apprennent une particularité intéressante sur la mort du célèbre Mendelssohn.

Mendelssohn a été élevé avec une sœur qui s'est mariée à un peintre nommé Haensel. Lui-même a épousé, il y a dix ans, la fille d'un sénateur de Francfort. Ces deux familles n'en firent qu'une. Mendelssohn et sa sœur, Fanny Haensel, ne formaient qu'une âme, car cette femme d'élite était elle-même un compositeur distingué qui guida les premiers pas de son frère.

Il y a neuf mois, Fanny Haensel composa une symphonie qu'elle dirigea elle-même dans ses salons. Arrivée au cinquième acte, M^{me} Haensel tomba morte, frappée d'une attaque d'apoplexie.

Depuis ce temps, M. Mendelssohn erra comme une ombre parmi les vivants. Dans une lettre adressée à sa femme, il dit : « Notre âme commune s'est envolée vers le ciel; je crains bien que je n'aie la rejoindre bientôt, car Fanny m'a toujours promis qu'elle viendrait me prendre sur la terre si elle mourait avant moi. »

Deux mois après, Mendelssohn est mort d'une attaque d'apoplexie.

VARIÉTÉS.

LES FÉDÉRATIONS EN 90.

Nous extrayons le chapitre suivant du deuxième volume de l'*Histoire de la Révolution française*, par M. Michelet. (Chamerot, éditeur, rue du Jardin.) Il contient les plus belles pages de ce livre remarquable, et en les lisant on appréciera la manière enthousiaste et la hauteur de vues qui distinguent l'illustre écrivain dans le récit de notre grande métamorphose révolutionnaire.

« . . . Ni municipalités régulières, ni départements. Point de lois, point d'autorité, aucune force publique. Tout va se dissoudre, ce semble; c'est l'espoir de l'aristocratie... Ah! vous vouliez être libres; voyez maintenant, jouissez de l'ordre que vous avez fait... A cela, que répond la France? Dans ce moment redoutable, elle est sa loi à elle-même; elle franchit sans secours, dans sa forte volonté, le passage d'un monde à l'autre; elle passe, sans trébucher le pont étroit de l'abîme, elle passe sans y regarder, elle ne voit que le but. Elle s'avance avec courage, dans ce ténébreux hiver, vers le printemps désiré qui promet la lumière nouvelle. »

« Quelle lumière! Ce n'est plus, comme en 89, l'amour vague de la liberté. C'est un objet déterminé, d'une forme fixe, arrêtée, qui mène toute la nation, qui transporte, enlève les cœurs; à chaque pas que l'on fait, il apparaît plus ravissant, et la marche est plus rapide... Enfin, l'ombre disparaît, le brouillard s'enfuit, la France voit distinctement ce qu'elle aimait, poursuivait, sans le bien saisir encore: l'unité de la patrie. »

« Tout ce qu'on avait cru pénible, difficile, insurmontable, devient possible et facile. On se demandait comment s'accomplirait le sacrifice de la patrie provinciale, du sol natal, des souvenirs, des préjugés envieux... Comment, se disait-on, le Languedoc consentirait-il jamais à cesser d'être Languedoc, un empire intérieur, gouverné par ses propres lois? Comment la vieille Toulouse descendrait-elle de son Capitole, de sa royauté du Midi?... Et croyez-vous que la Bretagne mollisse jamais devant la France, qu'elle sorte de sa langue sauvage, de son dur génie? Vous verrez mollir avant les rescifs de Saint-Malo et les rochers de Penmarc'h. »

« Eh bien! la grande patrie leur apparaît sur l'autel, qui leur ouvre les bras et qui veut les embrasser... Tous s'y jettent, et tous oublient; ils ne savent plus ce jour-là de quelle province ils étaient. Enfants isolés, perdus ici, ils ont trouvé une mère; ils sont bien plus qu'ils ne croyaient; ils avaient l'humilité de se croire Bretons, Provençaux... Non, enfants, sachez-le bien, vous étiez les fils de la France, c'est elle qui vous le dit, les fils de la grande mère, de celle qui doit, dans l'égalité, enfanter les nations. »

« Rien de plus beau à voir que ce peuple avançant vers la lumière, sans loi, mais se donnant la main. Il avance, il n'agit pas, il n'a pas besoin d'agir; il avance, c'est assez: la simple vue de ce mouvement immense fait tout reculer devant lui; tout obstacle fuit, disparaît; toute résistance s'efface. Qui songerait à tenir contre cette pacifique et formidable opposition d'un grand peuple armé? »

« Les fédérations de novembre brisent les états provinciaux; celles de janvier finissent la lutte des parlements; celles de février comprennent les désordres et les pillages; en mars, avril, s'organisent les masses qui étouffent en mai et juin les premières étincelles d'une guerre de religion; mai encore voit les fédérations militaires, le soldat redevenant citoyen, l'épée de la contre-révolution, sa dernière arme, brisée... Que reste-t-il? La fraternité a aplani tout obstacle,

toutes les fédérations vont se confédérer entre elles, l'union tend à l'unité. Plus de fédérations, elles sont inutiles, il n'en faut plus qu'une: la France. Elle apparaît transfigurée dans la lumière de juillet.

« Tout ceci, est-ce un miracle?... Oui, le plus grand et le plus simple, c'est le retour de la nature. Le fond de la nature humaine, c'est la sociabilité. Il avait fallu tout un monde d'inventions contre nature pour empêcher les hommes de se rapprocher. Douanes intérieures, péages innombrables sur les routes et sur les fleuves, diversités infinies de lois et de règlements, de poids, mesures et monnaies, rivalités de villes, de pays, de corporations, soigneusement entretenues... Un matin, ces obstacles tombent, ces vieilles murailles s'abaissent... Les hommes se voient alors, se reconnaissent semblables; ils s'étonnent d'avoir pu s'ignorer si long-temps; ils ont regret aux haines insensées qui les isolèrent tant de siècles; ils les expient, s'avancent les uns au-devant des autres; ils ont hâte d'épancher leur cœur. »

« Voilà ce qui rendit si facile, si exécutable, une création qu'on croyait tout artificielle, celle des départements. Si elle eût été une pure conception géométrique, éclosée du cerveau de Sieyès, elle n'eût eu ni la force ni la durée que nous voyons; elle n'eût pas survécu à la ruine de tant d'autres institutions révolutionnaires. Elle fut généralement une création naturelle, un rétablissement légitime d'anciens rapports entre des lieux, des populations, que les institutions artificielles du despotisme, de la fiscalité tenaient divisés. Les fleuves, par exemple, qui sous l'ancien régime n'étaient guère que des obstacles (vingt-huit péages sur la Loire, pour ne donner qu'un exemple), les fleuves, dis-je, redevinrent ce que la nature veut qu'ils soient, le lien du genre humain. Ils formèrent, nommèrent la plupart des départements; ceux-ci, Seine, Loire, Rhône, Gironde, Meuse, Charente, Allier, Gard, etc., furent comme des fédérations naturelles entre les deux rives des fleuves, que l'Etat reconnut, proclama et consacra. »

« La plupart des fédérations ont elles-mêmes conté leur histoire. Elles l'écrivaient elles-mêmes à leur mère, l'Assemblée nationale, fidèlement, naïvement, dans une forme bien souvent grossière, enfantine; elles disaient comme elles pouvaient; qui savait écrire, écrivait. On ne trouvait pas toujours dans la campagne le scribe habile qui fût digne de consigner ces choses à la mémoire. La bonne volonté suppléait... Véritables monuments de la fraternité naissante, actes informes, mais spontanés, inspirés de la France, vous resterez à jamais pour témoigner du cœur de nos pères, de leurs transports, quand pour la première fois ils virent la face trois fois aimée de la patrie. »

« J'ai retrouvé tout cela, entier, brûlant comme d'hier, au bout de soixante années, quand j'ai récemment ouvert ces papiers, que peu de gens avaient lus. A la première ouverture, je fus saisi de respect; je ressentis une chose singulière, unique, sur laquelle on ne peut se méprendre. Ces récents enthousiastes adressés à la patrie (que représentait l'Assemblée), ce sont des lettres d'amour. »

« Rien d'officiel ni de commandé. Visiblement le cœur parle. Ce qu'on y peut trouver d'art, de rhétorique, de déclamation, c'est justement l'absence d'art, c'est l'embarras du jeune homme qui ne sait comment exprimer les sentiments les plus sincères, qui emploie les mots des romans, faute d'autres, pour dire un amour vrai. Mais, de moment en moment, une parole arrachée du cœur proteste contre cette impuissance de langage, et fait mesurer la profondeur réelle du sentiment... Tout cela verbeux. Eh! dans ces moments, comment finit-on jamais?... Comment se satisfaire soi-même? Le détail matériel les a fort préoccupés; nulle écriture assez belle, nul papier assez magnifique, sans parler des somptueux petits rubans tricolores pour relier les cahiers... Quand je les aperçus d'abord, brillants et si peu fanés, je me rappelai ce que dit Rousseau du soin prodigieux qu'il mit à écrire, embellir, parer les manuscrits de sa Julie... Autres ne furent les pensées de nos pères, leurs soins, leurs inquiétudes, lorsque des objets passagers, imparfaits, l'amour s'éleva en eux à cette beauté éternelle! »

« Ce qui me toucha, me pénétra d'attendrissement et d'admiration, c'est que dans une telle variété d'hommes, de caractères, de localités, avec tant d'éléments divers, qui la plupart étaient hier étrangers les uns aux autres, souvent même hostiles, il n'y a rien qui ne respire le pur amour de l'unité. »

« Où sont donc les vieilles différences de lieux et de races, ces oppositions géographiques si fortes, si tranchées? Tout a disparu, la géographie est tuée. Plus de montagnes, plus de fleuves, plus d'obstacles entre les hommes... Les voix sont diverses encore, mais elles s'accordent si bien, qu'elles ont l'air de partir d'un même lieu, d'une même poitrine... Tout a gravité vers un point, et c'est ce point qui résonne; tout part à la fois du cœur de la France. »

« Voilà la force de l'amour. Pour atteindre à l'unité, rien n'a fait obstacle, nul sacrifice n'a coûté. D'un coup, sans s'en apercevoir même, ils ont oublié à la fois les choses pour lesquelles ils se seraient fait tuer la veille, le sol natal, la tradition locale, la légende... Le temps a péri, l'espace a péri, ces deux conditions matérielles auxquelles la vie est soumise... Étrange *vita nuova* qui commence pour la France, éminemment spirituelle, et qui fait de toute sa révolution une sorte de rêve, tantôt ravissant et tantôt terrible... Elle a ignoré l'espace et le temps. »

« Et c'est pourtant l'antiquité, les habitudes, les vieilles choses connues, les signes usités, les symboles vénérés, c'est tout cela qui jusqu'à ce jour avait fait la vie... Tout cela aujourd'hui ou pâlit ou disparaît. Ce qui en reste, par exemple, les cérémonies du vieux culte, appelé pour consacrer ces fêtes nouvelles, on sent que c'est un accessoire. Il y a dans ces immenses réunions où le peuple de toute classe et de toute communion ne fait plus qu'un même cœur, une chose plus sacrée qu'un autel. Aucun culte spécial ne prête de sainteté à la chose sainte entre toutes: l'homme fraternisant devant Dieu. »

« Tous les vieux emblèmes pâlissent, et les nouveaux qu'on essaie ont peu de signification. Qu'on jure sur le vieux autel, devant le saint-sacrement, qu'on jure devant la froide image de la liberté abstraite, le vrai symbole se trouve ailleurs. C'est la beauté, la grandeur, le charme éternel de ces fêtes; le symbole y est vivant. »

« Le symbole pour l'homme, c'est l'homme. Tout le monde de convention s'écroulant, un saint respect lui revient pour la vraie image de Dieu. Il ne se prend pas pour Dieu; nul vain orgueil. Ce n'est point comme dominateur ou vainqueur, c'est dans des conditions tout autrement graves et touchantes, que l'homme apparaît ici. Les nobles harmonies de la famille, de la nature, de la patrie, suffisent pour remplir ces fêtes d'un intérêt religieux, pathétique. »

« Le vieillard d'abord préside. Le vieillard, entouré d'enfants, a pour enfants tout le peuple. La musique l'amène et le reconduit. A la grande fédération de Rouen, où parurent les gardes nationales de soixante villes, on alla chercher jusqu'aux Andelys, pour présider l'assemblée, un vieux chevalier de Malte, âgé de quatre-vingt-cinq ans. A Saint-André, l'honneur de prêter serment à la tête de tout le peuple fut délégué à deux vieillards de quatre-vingt-treize et de quatre-vingt-quatorze ans: l'un, noble, colonel de la garde nationale, l'autre, simple laboureur. Ils s'embrassèrent sur l'autel, en remerciant le ciel d'avoir vécu jusque-là. Le peuple, ému, crut voir dans ces

Vénérables l'éternelle réconciliation des partis. Ils se prirent tous dans les bras les uns des autres, se prirent par la main; une farandole immense, embrassant tout le monde sans exception, se déroula par la ville, dans les champs, vers les montagnes de l'Ardeche et vers les prairies du Rhône. Le vin coulait dans les rues; les tables y étaient dressées, et les vivres en commun. Tout le peuple ensemble mangea le soir cette agape, en bénissant Dieu.

» Partout le vieillard à la tête du peuple, siégeant à la première place, planant sur la foule, et autour de lui les filles, comme une couronne de fleurs. Dans toutes ces fêtes, l'aimable bataillon marche en robe blanche, ceinture à la nation (cela voulait dire tricolore). Ici, l'une d'elles prononce quelques paroles nobles, charmantes, qui feront des héros demain; ailleurs (dans la procession civique de Romains en Dauphiné), une belle fille marchait, tenant à la main une palme et cette inscription: *Au meilleur citoyen*. Beaucoup revinrent bien rêveurs.

» Le Dauphiné, la sérieuse, la vaillante province, qui ouvrit la révolution, fit des fédérations nombreuses, et de la province entière, et de villes, et de villages, Les communes rurales de la frontière, sous le vent de la Savoie, à deux pas des émigrés, labourant près de leurs fusils, n'en firent que plus belles fêtes. Bataillon d'enfants armés, bataillon de femmes armées, autre de filles armées: A Maubece, elles défilaient en bon ordre, le drapeau en tête, tenant, maniant l'épée nue avec cette vivacité gracieuse qui n'est qu'aux femmes de France.

» J'ai dit ailleurs l'héroïque initiative des femmes et filles d'Angers. Elles voulaient partir, suivre la jeune armée d'Anjou, de Bretagne, qui se dirigeait sur Rennes, prendre leur part de cette première croisade de la liberté, nourrir les combattants, soigner les blessés. Elles juraient de n'épouser jamais que de loyaux citoyens, de n'aimer que les vaillants, de n'associer leur vie qu'à ceux qui donnaient la leur à la France.

» Elles inspiraient ainsi l'élan dès 88. Et maintenant, dans les fédérations de juin, juillet 90, après tant d'obstacles écartés, dans ces fêtes de la victoire, nul n'était plus ému qu'elles. La famille, pendant l'hiver, dans l'abandon complet de toute protection publique, avait couru tant de dangers!... Elles embrassaient, dans ces grandes réunions si rassurantes, l'espoir du salut. Le pauvre cœur était cependant encore bien gros du passé... de l'avenir?... Mais elles ne voulaient d'avenir que le salut de la patrie! Elles montraient, on le voit dans tous les témoignages écrits, plus d'élan, plus d'ardeur que les hommes mêmes, plus d'impatience de prêter le serment civique.

» On éloigne les femmes de la vie publique; on oublie trop que vraiment elles y ont droit plus que personne. Elles y mettent un enjeu bien autre que nous; l'homme n'y joue que sa vie, et la femme y met son enfant... Elle est bien plus intéressée à s'informer, à prévoir. Dans la vie solitaire et sédentaire que vivent la plupart des femmes, elles suivent de leurs rêveries inquiètes les crises de la patrie, les mouvements des armées... Vous croyez celle-ci au foyer?... Non, elle est en Algérie; elle participe aux privations, aux marches de nos jeunes soldats en Afrique; elle souffre et combat avec eux.

» Appellées ou non appelées, elles prirent la plus vive part aux fêtes de la fédération. Dans je ne sais quel village, les hommes s'étaient réunis seuls dans un vaste bâtiment, pour faire ensemble une adresse à l'Assemblée nationale. Elles approchent, elles écoutent, elles entrent, les larmes aux yeux; elles veulent en être aussi. Alors, on leur relit l'adresse; elles s'y joignent de tout leur cœur. Cette profonde union de la famille et de la patrie pénétra toutes les âmes d'un sentiment inconnu. La fête, toute fortuite, n'en fut que plus touchante... Elle fut courte, comme tous nos bonheurs; elle ne dura qu'un jour. Le récit finit par un mot naïf de mélancolie et de retour sur soi-même: « C'est ainsi que s'est écoulé le plus bel instant de notre vie. »

» C'est qu'il faut travailler demain et se lever de bonne heure, c'est le temps de la moisson. Les fédérés d'Etoile, près Valence, s'expriment en ces termes, après avoir conté les feux de joie, les farandoles: « Nous qui au 29 novembre 1789 donnâmes à la France l'exemple de la première fédération, nous n'avons pu donner à cette fête qu'un jour, et nous nous sommes retirés le soir pour nous reposer et reprendre nos travaux demain; les travaux de la campagne pressent, nous le regrettons... » Bons laboureurs! ils écrivent tout cela à l'Assemblée nationale, convaincus qu'elle s'occupe d'eux, que, comme Dieu, elle voit et fait tout.

Ces procès-verbaux de communes rurales sont autant de fleurs sauvages qui semblent avoir poussé du sein des moissons. On y respire les fortes et vivifiantes odeurs de la campagne, à ce beau moment de fécondité. On s'y promène parmi les blés mûrs.

» Et c'était en effet en pleine campagne que tout cela se faisait. Nul temple n'aurait suffi. La population sortait tout entière, tous les hommes, toutes les femmes, tous les enfants; on y traînait la chaise du vieillard, le berceau du nourrisson. Des villages, des villes entières, étaient laissés sous la garde de la foi publique. Quelques hommes en patrouilles, qui traversent un bourg, déposent qu'ils n'y ont vu exactement que les chiens. Celui qui, le 14 juillet 1790, à midi, aurait, sans voir la campagne, parcouru ces villages déserts, les aurait pris pour autant d'Herculanum et de Pompeï.

» Personne ne pouvait manquer à la fête; personne n'était simple témoin; tous étaient acteurs, depuis le centenaire jusqu'au nouveau-né. Et celui-ci plus qu'un autre.

» On l'apportait, fleur vivante, parmi les fleurs de la moisson. Sa mère l'offrait, le déposait sur l'autel. Mais il n'avait pas seulement le rôle passif d'une offrande, il était actif aussi, il comptait comme personne, il faisait son serment civique par la bouche de sa mère, il ré-

clamait sa dignité d'homme et de Français, il était mis déjà en possession de la patrie, il entraînait dans l'espérance.

» Oui, l'enfant, l'avenir, c'était le principal acteur. La commune elle-même, dans une fête du Dauphiné, est couronnée dans son principal magistrat par un jeune enfant. Une telle main porte bonheur. Ceux-ci, que je vois d'ici, sous l'œil attendri de leurs mères, déjà armés, pleins d'élan, donnez-leur deux ans seulement, qu'ils aient quinze ans, seize ans, ils partent: 92 a sonné; ils suivent leurs aînés à Jemmapes. Ceux-ci, plus petits encore, dont le bras paraît si faible, ce sont les soldats d'Austerlitz... Leur main a porté bonheur; ils ont rempli ce grand augure, ils ont couronné la France... Aujourd'hui, même faible et pâle, elle siège sous cette couronne éternelle, et impose aux nations.

» Grande génération, heureuse, qui naquit dans une telle chose, dont le premier regard tomba sur cette vue sublime! Enfants apportés, bénis à l'autel de la patrie, voués par leurs mères en pleurs, mais résignés, héroïques, donnés par elles à la France!... Ah! quand on naît ainsi, on ne peut jamais mourir... Vous reçûtes, ce jour-là, le breuvage de l'immortalité. Ceux même d'entre vous que l'histoire n'a pas nommés, ils n'en remplissent pas moins le monde de leur vivant esprit sans nom, de la grande pensée commune qu'ils ont, les armes à la main, portée par toute la terre.

» Je ne crois pas qu'à aucune époque le cœur de l'homme ait été plus large, plus vaste, que les distinctions de classes aient été plus oubliées. Dans les villages surtout, il n'y a plus ni riche ni pauvre, ni noble ni roturier; les vivres sont en commun, les tables communes. Les divisions sociales, les discordes ont disparu; les ennemis se réconcilient; les sectes opposées fraternisent, les croyants, les philosophes, les protestants, les catholiques.

» A Saint-Jean-du-Gard, près d'Alais, le curé et le pasteur s'em brassèrent à l'autel. Les catholiques menèrent les protestants à l'église; le pasteur siégea à la première place du chœur. Mêmes honneurs rendus par les protestants au curé, qui, placé chez eux au lieu le plus honorable, écoute le sermon des ministres. Les religions fraternisent au lieu même de leur combat, à la porte des Cévennes, sur les tombes des aïeux qui se tuèrent les uns les autres, sur les bûchers encore tièdes... Dieu, accusé si long-temps, fut enfin justifié. Les cœurs débordèrent; la prose n'y suffit pas. Une éruption poétique put soulager seule un sentiment si profond. Le curé fit, entonna un hymne à la liberté; le maire répondit par des stances; sa femme, mère de famille respectable, au moment où elle mena ses enfants à l'autel, répandit aussi son cœur dans quelques vers pathétiques.

» Les lieux ouverts, les campagnes, les vallées immenses, où se faisaient ces fêtes, semblaient ouvrir encore les cœurs. L'homme ne s'était pas seulement reconquis lui-même, il rentrait en possession de la nature. Plusieurs de ces récits témoignent des émotions que donna à ces pauvres gens leur pays vu pour la première fois... Chose étrange! ces fleuves, ces montagnes, ces paysages grandioses, qu'ils traversaient tous les jours, en ce jour ils les découvrirent; ils ne les avaient vus jamais.

» L'instinct de la nature, l'inspiration naïve du génie de la contrée leur fit souvent choisir pour théâtre de ces fêtes les lieux mêmes qu'avaient préférés nos vieux Gaulois, les Druides. Les îles sacrées pour les aïeux le redevinrent pour les fils. Dans le Gard, dans la Charente et ailleurs, l'autel fut dressé dans une île. Celle d'Angoulême reçut les représentants de 60,000 hommes, et il y en avait peut-être autant sur l'admirable amphithéâtre qui porte la ville, au-dessus du fleuve. Le soir, un banquet dans l'île aux lumières, et tout un peuple pour convive, un peuple pour spectateur, du plus haut au plus bas du gigantesque Colisée.

» A Maubece (Isère), où se réunirent beaucoup de communes rurales, l'autel fut érigé au milieu d'un plateau immense, en face d'un ancien monastère; lointain superbe, horizon infini, et le souvenir de Rousseau qui y vient quelque temps... Dans un discours brûlant d'enthousiasme, un prêtre exalta le glorieux souvenir du philosophe, qui, dans ce lieu même, rêvait, préparait le grand jour... Il finit par montrer le ciel; il attesta le soleil, qui perça la nue à l'instant, comme pour jouir, lui aussi, de cette vue touchante et sublime.

» Nous, croyants de l'avenir, qui mettons la foi dans l'espoir et regardons vers l'aurore, nous que le passé défiguré, dépravé, chaque jour plus impossible, a banni de tous les temples, nous qui, par son monopole, sommes privés de temple et d'autel, qui souvent nous attristons dans l'isolement de nos pensées, nous eûmes un temple, ce jour-là, comme on n'en avait eu jamais!...

» Plus d'église artificielle, mais l'universelle église; un seul dôme, des Vosges aux Cévennes, et des Pyrénées aux Alpes.

» Plus de symbole convenu. Tout nature, tout esprit, tout vérité.

» L'homme qui, dans nos vieilles églises, ne se voit point face à face, s'aperçut ici, se vit pour la première fois, recueilli dans les yeux de tout un peuple une étincelle de Dieu.

» Il aperçut la nature, il la ressaisit, et il la retrouva sacrée: il y sentit Dieu encore.

» Et ce peuple, et cette terre, il trouva son nom: Patrie.

» Et la patrie, tout aussi grande qu'elle soit, il élargit son cœur, jusqu'à l'embrasser. Il la vit des yeux de l'esprit, l'étreignit des vœux du désir.

» Montagnes de la patrie, qui bornez nos regards, et non nos pensées, soyez témoins que si nous n'atteignons pas de nos bras fraternels la grande famille de France, dans nos cœurs elle est contenue...

» Fleuves sacrés, îles saintes où fut dressé notre autel, puissent vos eaux qui murmurent sous le courant de l'esprit aller dire à toutes les mers, à toutes ces nations, qu'aujourd'hui, au solennel banquet de la liberté, nous n'aurions pas rompu le pain sans les avoir appelées, et qu'en ce jour de bonheur l'humanité tout entière s'est trou-

vée présente dans l'âme et les vœux de la France!

J. MICHELET.

Le Gérant responsable, B. MURAT.

MM. les chirurgiens et médecins qui désirent expérimenter sur le Chloroforme sont prévenus qu'ils en trouveront au laboratoire de MM. Glénard et Dériard fils aîné, rue des Marronniers, n° 7, à Lyon.

CHANGEMENT DE DOMICILE

POUR CAUSE DE DÉMOLITION.

Incessamment, le **CABINET LITTÉRAIRE** situé quai de Retz sera transféré en face, dans la rue Basse-Ville, à côté le magasin faisant l'angle du quai.

Un professeur d'écriture et de dessin désire trouver une place dans Lyon ou dans ses environs.

Il professe, outre l'écriture, le dessin et la tenue des livres, le tracé géométrique, le lavis, etc., etc. Il est porteur de nombreux certificats venant du département de l'Hérault.

S'adresser à MM. Dégasches et Zobetz, place du Plâtre. (Il est amateur de la musique.) (Affranchir.)

Bourse de Lyon d'aujourd'hui 30 novembre.

CHEMINS DE FER.	COMPTANT.		LIQUID. COUR.		LIQ. PROCH.	
	1 ^{er} cours.	dernier cours.	1 ^{er} cours.	dernier cours.	1 ^{er} cours.	dernier cours.
Paris à Orléans.	»	»	421 25	421 25	421 5	422 5
prime d. 10	»	»	»	»	1222 30	1225 75
Paris à Rouen.	»	»	915 75	915	917 30	918 75
prime d. 10	»	»	»	»	922 50	925 75
Avignon à Marseille	»	»	567 50	568 75	567 50	»
prime d. 10	»	»	»	»	575	576 25
Orléans à Vierzon.	»	»	553	»	»	»
prime d. 10	»	»	»	»	»	»
Chemin du Nord	»	»	568 75	568 75	568 75	568 75
prime d. 10	»	»	»	»	576 25	576 25
Paris à Lyon	»	»	405 75	405	405 75	»
prime d. 10	»	»	»	»	»	»
Mines de la Loire.	682 50	»	680	682 50	678 75	680
prim. de 10	»	»	»	»	»	»

BOURSE DE LYON.

Cours des valeurs industrielles.

Le 27 novembre 1847.

NOMBRE DES ACTIONS.	VALEUR NOMINALE.	DÉSIGNATION DE L'ENTREPRISE OU SOCIÉTÉ.	COURS DU JOUR.	
			PREMIER COURS.	DERNIER COURS.
800	5,000	Compagnie lyonnaise contre l'incendie.	4,700	4,950
2,000	500	Société riveraine d'assurance.	4,950	5,700
2,000	1,000	Banque de Lyon.	»	»
320	5,000	Bateaux à vapeur.	»	»
500	4,000	Compagnie gén. de Lyon à Arles.	4,700	6,750
200	5,000	Société Lyon des transp. Rh.-Saône	4,900	»
200	10,000	Gondoles sur Saône p. marchandises	10,000	»
1,000	500	Compagnie de l'Aigle.	900	»
6,000	500	Compagnie du Rhône.	450	»
356	500	Canal de Givors.	500	»
1,000	500	Eclairage par le gaz.	420	»
500	»	Abbeville.	»	»
1,000	450	Angers.	»	»
500	1,000	Avignon.	»	»
400	500	Bayonne.	»	»
500	1,000	Besançon.	600	»
400	500	Boulogne, Sèvres et Saint-Cloud.	1,050	»
500	1,000	Bourg.	350	»
1,250	400	Bourges.	975	»
1,200	300	Clermont.	420	»
500	700	Colmar.	410	»
1,200	300	Dijon.	920	»
500	700	Dôle.	270	»
1,500	400	Florence.	585	»
450	600	Gènes.	692 50	»
1,200	500	Grenoble.	605	»
1,000	400	Guillottière.	750	»
1,500	1,000	Laval.	310	»
520	3,200	Limoges.	325	»
1,000	1,000	Lyon, Compagnie Perrache.	4,040	»
520	3,200	— nouvelle émission	»	»
1,000	400	Metz.	980	»
600	500	Mézères et Charleville.	670	»
420	300	Montélimar.	305	»
1,000	500	Montpellier.	800	»
400	500	Moulins.	620	»
960	500	Mulhouse.	630	»
5,500	400	Naples.	290	»
600	500	Nevers.	30	»
475	500	Perpignan.	250	»
1,000	450	Puy.	250	»
600	750	Reims.	520	»
1,000	700	Rive-de-Gier.	450	»
1,500	700	Saône-et-Loire.	1,515	»
1,000	1,000	Saint-Etienne.	1,475	»
5,000	780	Strasbourg.	1,400	»
900	500	Trieste.	980	»
1,740	600	Trois villes du Midl.	375	»
560	500	Troyes.	510	»
1,000	500	Turin.	1,900	»
400	5,000	Valence.	675	»
400	5,000	Venise.	1,375	»
400	5,000	Fonderies et Forges de la Loire et de l'Ardeche.	6,500	6,150
limit	1,250	Société des hauts-fourneaux d'Allevard	»	»
4,485	1,000	Mines de houille.	»	»
1,000	1,000	— Compagnie générale.	1,27	»
1,000	1,000	— Obligation de ladite compagnie.	850	»
2,500	1,000	— Compagnie générale des Tréfonds.	400	»
1,500	1,000	— Compagnie des mines des Littes.	»	»
1,000	1,000	— Compagnie du Villars	»	»
1,500	1,000	— C ^o des Houillères de Saint-Etienne.	1,375	»
450	2,000	— Sur le Rhône.	2,030	»
300	2,000	— de la Reuilley.	1,600	»
220	2,000	— du Palais-de-Justice.	1,135	»
1,790	2,000	— de l'île-Barbe.	220	»
1,500	2,000	— de Vaise.	4,190	»
240	5,000	Omnium.	5,125	»
1,790	5,000	Moulins à vapeur de Perrache.	100	»
1,419	5,000	Gare de Vaise.	500	»
»	»	Terrains de Vaise.	350	»
»	»	Compagnie des Eaux de Villefranche.	500	»

VINS DE BORDEAUX.

La maison **Rogeat**, de Bordeaux, déterminée par les nombreuses relations que ses voyageurs ont formées à Lyon, vient d'y établir un DÉPÔT PERMANENT. Elle vend en gros et en détail, et veut rendre accessibles à toutes les fortunes les vins de Bordeaux, indispensables dans les maladies, indispensables encore dans les fêtes. Ses facilités pour les transports lui permettent d'en livrer, garantis parfaitement naturels de Bordeaux, à un franc la bouteille au comptant. Ces vins n'arriveront à Lyon qu'après un voyage sur mer. — Dépôt: rue Boissac, 7. (1143)

PLUS D'ARSENIC !!!

Contre les rats, taupes et cafards, **Pâte phosphorée** pour leur destruction prompte et infailible. — **Essence phosphorée** contre les punaises, les fourmis et leurs œufs. — Par **LARDER**, pharmacien-droguiste, place de la Préfecture, 16, à Lyon. (7016)

DENTIFRICES DE QUININE

Eau et Poudre
A BASE de QUININE et de MAGNÉSIE

fermit les gencives gonflées ou ramolies, etc... c'est expliquer la cause de leur supériorité incontestable sur tous ceux employés jusqu'à ce jour, et la PRÉFÉRENCE que leur accordent les MÉDECINS et les personnes qui tiennent à conserver leurs dents saines et leur bouche dans un état hygiénique satisfaisant.

BOITES et FLACONS à 5 fr. et 1 fr. 50 c. — BRUSSES à 2 fr., garanties indispensables pour leur emploi. — A Paris, rue de Grenelle-Saint-Germain, 15. — Dépôts à Lyon aux pharmacies Vernet, André et Lardet, et chez tous les parfumeurs et pharmaciens du département.

POUR LES MAUX DE DENTS.

M. GAGE compose le BAUME DE QUININE, qui enlève à l'instant les douleurs les plus aiguës causées par la carie. Ce Baume a une odeur agréable et fortifie les gencives au lieu d'ulcérer et d'infecter la bouche comme la Crésote. — Le flacon: 2 fr. Aux mêmes adresses. (7649)

PÂTE PECTORALE

De Mou de Veau.

Elle calme les quintes de toux; elle convient dans les rhumes, catarrhes, oppressions, maux de gorge, éteintes de voix. — Le prix de la boîte de 130 grammes est de 1 f. — Pharmacie Macors et Guilleminet, rue Saint-Jean, 30, à Lyon. (3907)

Composées par PAUL GAGE, pharmacien à Paris.

Indiquer la MAGNÉSIE et la QUININE comme base de ces PRÉCIEUX DENTIFRICES, dire que leur PARFUM EMBAÛME la bouche et corrige l'odeur du cigare, et que leur action détruit la carie, raffermi les gencives gonflées ou ramolies, etc... c'est expliquer la cause de leur supériorité incontestable sur tous ceux employés jusqu'à ce jour, et la PRÉFÉRENCE que leur accordent les MÉDECINS et les personnes qui tiennent à conserver leurs dents saines et leur bouche dans un état hygiénique satisfaisant.

BOITES et FLACONS à 5 fr. et 1 fr. 50 c. — BRUSSES à 2 fr., garanties indispensables pour leur emploi. — A Paris, rue de Grenelle-Saint-Germain, 15. — Dépôts à Lyon aux pharmacies Vernet, André et Lardet, et chez tous les parfumeurs et pharmaciens du département.

POUR LES MAUX DE DENTS.

M. GAGE compose le BAUME DE QUININE, qui enlève à l'instant les douleurs les plus aiguës causées par la carie. Ce Baume a une odeur agréable et fortifie les gencives au lieu d'ulcérer et d'infecter la bouche comme la Crésote. — Le flacon: 2 fr. Aux mêmes adresses. (7649)

A VENDRE Pour cause de départ, **Fonds d'Épicerie et Droguerie** bien achalandé. — S'adresser, pour les renseignements, chez M. Biétrix aîné, rue Lanterne, à Lyon. (1308)

AVIS. Un jeune homme employé dans une maison de commerce, vou-

lant utiliser ses heures de loisir, désire trouver quelques élèves pour les langues allemande ou italienne, qu'il possède dans la perfection.

S'adresser rue Puits-Gaillot, 27, 2^e montée, au 4^e, chez Genet. (1307)

A VENDRE pour cause de santé, un fonds

l'un des bons faubourgs de Lyon. S'adresser à M. Duffer, fabricant de billards, rue d'Amboise, 6. (1309)

PASTILLES DE MINISTRE

BONBON PECTORAL.
Composé de végétaux gommeux et calmants. Remède pour les irritations de l'estomac et de la poitrine. — Place Bellecour, 12. — 1 f. la boîte. (3